

Suivi de l'étiage 2024 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°8

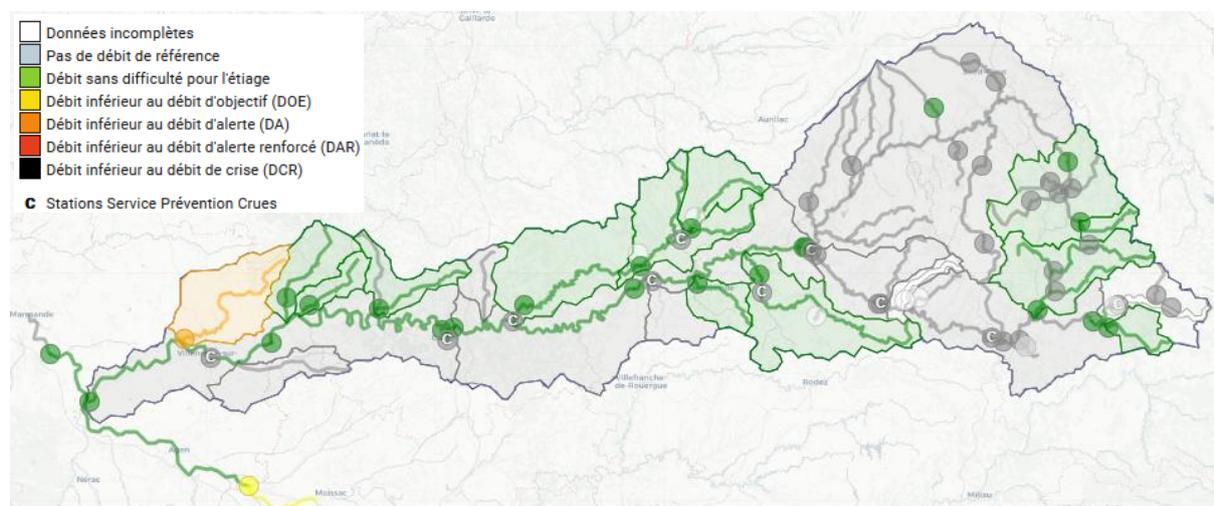
Météo du bassin

Au cours de la semaine passée, les cumuls de précipitations ont été quasi-nuls sur le bassin du Lot à l'exception de l'épisode du mardi 13 août qui a amené de légères précipitations sur la quasi-totalité du territoire. Seules certaines zones amont, sur la Truyère et proche des sources du Lot, ont reçu des cumuls importants (jusqu'à plus de 50mm). Les températures ont été très élevées en fin de semaine dernière avant de diminuer mais restant supérieures aux normales de saison.

Des précipitations sont attendues sur l'ensemble du bassin versant entre le 14 et le 16 août. Ce phénomène pourrait entraîner des cumuls relativement importants (prévisions moyennes comprises entre 10mm et 20mm sur 3 jours). Les précipitations devraient être plus importantes sur les parties amont qu'aval. Pour cette fin de semaine et le début de la semaine à venir, les températures devraient encore baisser pour atteindre des valeurs correspondant aux normales de saison voire légèrement inférieures.

Hydrologie du bassin

La dégradation de la situation se poursuit sur l'ensemble du bassin versant sous l'effet de la météo et se rapproche des valeurs de DOE. Cependant, seule la Lède a franchi des valeurs seuil mais les fortes variations de débit rendent difficile l'analyse de la situation de ce cours d'eau (débit divisé par 8 en 2 jours avant d'être multiplié par 4 en une journée). Les pluies de cette semaine, si elles sont importantes, pourraient permettre de retarder le passage des débits sous les valeurs seuil.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 14 août 2024

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 8/8	Vendredi 9/8	Samedi 10/8	Dimanche 11/8	Lundi 12/8	Mardi 13/8	Mercredi 14/8	Jeudi 15/8	Vendredi 16/8
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	12	12	12	12	12	12	12	12	12
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	16.9	16.0	15.1	14.4	13.7	13.4	↗	↗	↗
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	0	0	75	213					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	0	0	0	0					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	14.5	21.9	23.9	16.3	14.3	30.2			
Entraygues [Roquepailhol]	14.8	24.6	23.8	14.7	15.0	33.7			
Faycelles	15.4	12.2	22.0	20.9	11.7	17.5			
Cahors [Lacombe]	24.0	21.6	28.6	28.7	21.8	21.4			
Coutet (EDF)	27.6	26.4	25.9	32.9	32.8	24.0			
Aiguillon-Ville****	21.1	21.7	20.9	27.9	25.9	20.6			

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

La baisse de QNR a permis les premiers cumuls de droits le 10 août (passage du QNR sous le seuil de 16m³/s). Pour comparaison, en 2023 le cumul des droits avait commencé le 19 juillet et en 2022 le 1^{er} juillet.

Sous l'effet des précipitations de cette semaine, le QNR devrait atteindre 30 m³/s le samedi 17 août. Cependant, il devrait diminuer à nouveau après l'épisode pluvieux retrouvant des valeurs proches de 17 m³/s le mardi 20 août (prévisions EDF).

Aucune difficulté n'est à noter concernant les côtes touristiques des barrages.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

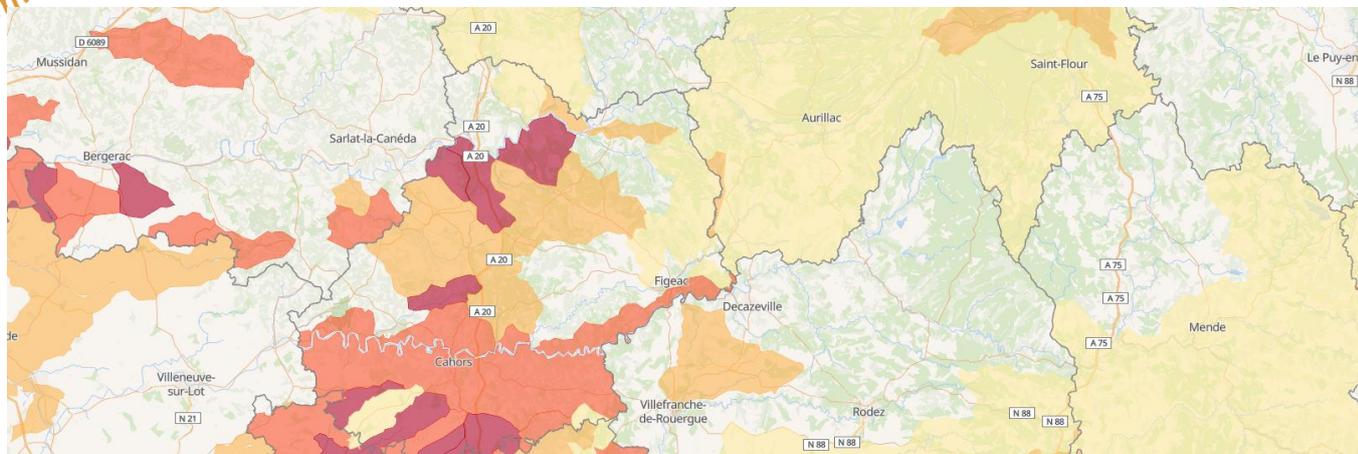
Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	14 août 2024	739.50	+13.50	-0.33
Sarrans	630	14 août 2024	641.64	+11.64	-0.98
Mauray	583.5	14 août 2024	587.30	+3.80	+0.04
Castelnaud	410.5	14 août 2024	412.83	+2.33	-0.12

Source : EDF



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 8 août 2024

Lien du site internet VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Vigilance : Affluents du Célé (46) ; Ander-margeride, Aubrac, Célé, Rivière Lot, Truyère aval (15) ; bassin du Lot, bramont (48)

Alerte : Vers, Rauze et Sagne (46) ; Diège (12) ; Veyre (15)

Alerte renforcée : Affluent du Lot (46) ;

Crise : Vert amont (46) ;

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les précipitations de la semaine ne devraient pas permettre de couvrir les besoins en eau des cultures. Cependant, avec les précipitations en cours et à venir et la baisse de l'ETP, les besoins en irrigation devraient diminuer dans les prochains jours.

Variations de débit sur le Lot réalimenté

Cette semaine, des dépassements de valeurs seuil ont encore été observées au pas de temps instantané. Le 12 août, une chute de débit à Faycelles a entraîné un dépassement du débit d'alerte renforcée. A Aiguillon, on observe un franchissement du débit de crise à 3 reprises cette semaine, le 8, 10 et 12 août.



Prochain bulletin : jeudi 22 août 2024

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2024 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le lundi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>